

Le BRIONNAIS

décembre
2023 / n°18

**Brionne une ville attractive avec
des services en développement**
Depuis le 11 décembre, tous les trains s'arrêtent à Brionne.



Fin des travaux Campigny et Fruchard p.14



Reprise en gestion du camping p.19



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

Même sans ses habits de neige, sans la douce caresse de ses flocons immaculés, sans ses batailles enfantines de boules blanches glacées ou ses bonhommes de fortune fumant la pipe, l'hiver sait offrir aux yeux et dans les cœurs de tous, petits et grands, des images enchantées. La période des fêtes de fin d'année est l'occasion pour beaucoup d'ouvrir une parenthèse bienvenue dans le marasme économique et social ambiant et dans le douloureux contexte international. Ce numéro de Noël de votre magazine Le Brionnais vous invite ainsi à feuilleter le livre haut en couleurs de l'actualité municipale de ces dernières semaines. De cette actualité riche et variée, je mettrai particulièrement en lumière deux ou trois informations qui illustrent des priorités que mon équipe et moi-même nous sommes fixées.

D'abord, contribuer par notre action à améliorer la sécurité de tous. Avec la poursuite du déploiement de la vidéoprotection, ce sont ainsi neuf nouvelles caméras qui ont été installées en ce mois de décembre et qui viennent s'ajouter aux treize existantes en centre-ville. Très largement sollicitées, les images que nous mettons à disposition de la gendarmerie facilitent la résolution des enquêtes en tous domaines et constituent un dispositif efficace de dissuasion à la commission de délits ou d'infractions.

Renforcer l'attractivité de Brionne. Après plusieurs mois de travaux, nous accueillons avec satisfaction la fin du chantier de rénovation de l'impasse Fruchard et de la rue de Campigny. Il s'agit là d'une opération qualitative pour laquelle la Ville vient d'être distinguée au niveau départemental par un Trophée de l'investissement local. Cette tranche de réhabilitation du centre-ville vise non seulement à renforcer le rôle de centralité de Brionne, en accompagnant un dynamisme commercial retrouvé, mais aussi à améliorer le cadre de vie des riverains et des habitants, et à conforter les deux pôles, médical et paramédical, existants.

Enfin je me réjouis du prix de la participation citoyenne décerné à notre commune à l'occasion du concours départemental des villes et villages fleuris. Il vient souligner l'importance que nous accordons à l'implication des Brionnais dans l'embellissement de notre ville, dans le développement du lien social et du bien-vivre.

Soyez nombreux à profiter de l'étrénel programme des fêtes de fin d'année concocté par l'équipe de l'union commerciale ABCD, avec le sentier lumineux et le feu d'artifice, et des nombreuses animations proposées par le Comité des fêtes et la Ville.

Bonne lecture et joyeuses fêtes.

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1 Agenda
- 2-5 Retour en images...
- 6-8 Urbanisme
- 9 Culture, patrimoine & vie associative
- 10-11 Dossier transports
- 12-13 Enfance & jeunesse
- 14-15 Voirie & travaux
- 16 Social & solidarité
- 17 Sports & loisirs
- 18 Dossier commerces
- 19 Dossier camping
- 20 L'actu brionnaise
- 21 Tribune libre
- 22 Opéra de Rouen «Le livre de la jungle»

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Sophie Cailly (déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale), le Comité de rédaction, le service communication et Aurélie Lefebvre (DGS). Les services de la ville.

Crédits photos : Ville de Brionne

Conception : Graphiste Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

AGENDA

STRUCTURES GONFLABLES	27 au 30 décembre Au gymnase Georges-Beuvain
HANDBALL	5 et 6 janvier 2024 Week-end Hand-Fluorescent au gymnase Georges-Beuvain.
LOTO	20 janvier 2024 Loto APEL « La Providence »
LECTURE	20 janvier 2024 Nuit de la lecture sur le thème « Le corps » à la médiathèque.
FOIRE PUÉRICULTURE	21 janvier 2024 APEL « La Providence »
OPÉRA DE ROUEN	8 février 2024 , "Le livre de la jungle" présenté par l'Opéra de Rouen à 19h30 à la salle des fêtes.
SALON DE LA PHOTO	17 et 18 février 2024 . Cette année, le thème sera : "La lumière dans tous ses éclats". À la salle des fêtes.
BOXE	24 février 2024 Boxe Thaïlandaise passage de grade
BOXE	25 février 2024 Boxe Thaïlandaise Gala
FÊTE MI-CARÊME	Du 02 au 10 mars 2024 Place Frémont des Essarts, devant la mairie et la salle des fêtes. Court métrage : à la médiathèque
PRINTEMPS DES POÈTES	Du 09 au 25 mars 2024 Printemps des poètes « La grâce »
LOTO	17 mars 2024 Loto Club « Les Abeilles »
FÊTE DU COURT MÉTRAGE	20 et 23 mars 2024 À la médiathèque.
LA GRANDE LESSIVE	21 mars 2024 « Faire des bulles » est l'invitation adressée à toutes et à tous !
SOIRÉE PYJAMA	29 mars 2024 , des jeux, des histoires, de la convivialité, du chocolat chaud, des biscuits et surtout, le plus important : ne pas oublier son pyjama !
THÉ DANSANT	31 mars 2024 Thé dansant du Comité des Fêtes
LOTO	6 avril 2024 Loto ABCD



RETOUR EN IMAGES...

ANNIVERSAIRE DES 79 ANS DE LA LIBÉRATION DE BRIONNE

Samedi 26 août :

La cérémonie a été célébrée en présence de Rosemary Rudland, déléguée de mémoire de l'ambassade du Canada. L'occasion de dévoiler la plaque commémorative qui trône désormais au monument aux morts de la place Saint-Denis



AMERICAN SUNDAY

Dimanche 27 août 2023 :

Plus de 150 voitures et presque autant de motos ont envahi la base de loisirs. Et celle de Starsky et Hutch a ravi bon nombre de visiteurs venus très nombreux pour arpenter les allées.



COURSE DU LAC ET FAITES DU SPORT

Dimanche 3 septembre :

Après une course du lac au succès que l'on ne présente plus, place au village des sports rassemblant une quinzaine de clubs, organisé par l'Office Municipal des Sports. L'occasion pour les visiteurs de s'essayer à de nombreuses disciplines sportives.



PIAF SUR LE MARCHÉ

Dimanche 10 septembre :

Le marché de Brionne a entonné le répertoire d'Edith Piaf à l'occasion du Café chantant proposé par l'Intercom. L'objectif, apprendre les chansons aux participants en vue de la préparation d'un bal qui s'est tenu au PIAF le 7 octobre dernier.



INTERVILLAGES

Dimanche 10 septembre :

Une deuxième édition réussie. Plus de 400 personnes sont venues encourager les 12 équipes en lice et assister à la victoire de l'équipe brionnaise.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 16 septembre :

Les énigmes du patrimoine brionnais organisées par le centre socio-culturel Le Repère ont attiré bon nombre d'équipes, smartphone en main. Un jeu de piste façon escape game afin de découvrir les pépites du territoire jusqu'à l'ancienne justice de paix où une exposition de photos de classes de 1950 à l'an 2000 était proposée par l'association Brionne Carrefour d'Histoire. Enfin, le Syndicat d'approvisionnement en eau potable de la vallée de la Risle a proposé la visite de la station de traitement d'eau potable de Brionne.



CONCERT DE JAZZ

Vendredi 29 septembre :

Le concert d'ouverture de Jazz entre Risle et Charentonne organisé par l'Amicale Laïque « Le temps des Cerises » a fait salle comble. Un concert hommage à Django Reinhardt pour le 70^{ème} anniversaire de sa disparition par le « Mazarski Quintet ».

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vendredi 29 septembre :

Ce concours est l'occasion de remercier les participants et leur engagement pour embellir la Ville. Douze lauréats ont été récompensés. Le Land'art n'était pas en reste avec la remise d'une quinzaine de diplômes.



RETOUR EN IMAGES...

FANFAR'ON EURE

Dimanche 1^{er} octobre :

Atmosphère musicale sur le marché de Brionne en déambulation jusqu'à la base de loisirs. Cinq fanfares amateurs et professionnelles ont ainsi ambiancé les bords du lac sous un soleil estival devant une foule très nombreuse.



SOIRÉE CATCH

Vendredi 6 octobre :

Encore une édition réussie... la 23^{ème}, et à guichet fermé ! Les 250 spectateurs ont pu assister aux nombreux combats, conclus par la fameuse finale rassemblant la totalité des catcheurs sur le ring.



LA MEL'ROSE

Samedi 21 octobre :

Record toutes catégories pour cette 6^{ème} édition !! 1 420 inscrits, 70 bénévoles et un chèque de 18 600 € remis à la ligue contre le cancer de l'Eure, battant ainsi le record de générosité et du Département !



LA COMMÉMORATION CÉLÉBRÉE AUSSI SUR SCÈNE

Samedi 11 novembre :

La compagnie avait déjà donné un avant-goût en 2022. Pour cette commémoration du 11 novembre, *Les Petites Fripouilles* présentaient l'intégralité de la pièce *A l'aube de la liberté*, à la salle des fêtes tout le week-end. Auparavant, samedi, le traditionnel cortège des pompiers est parti de la place Lorraine pour rejoindre le monument aux morts, où les enfants de l'école Pergaud ont entonné la Marseillaise et lu le message de l'Union nationale des anciens combattants. Une cérémonie à la hauteur de l'événement.



LE CCAS FÊTE NOËL

Vendredi 1^{er} décembre :

Les enfants des 44 familles accompagnées par le Centre communal d'action sociale de la commune étaient invités, vendredi 1^{er} décembre, à une petite soirée de Noël. Avant l'arrivée tant attendue de l'homme en rouge, une soixantaine d'enfants ont pu profiter d'animations festives : structure gonflable, maquillage, initiation au hula-hoop ou aux assiettes chinoises et distributions de friandises.



SALON DU LIVRE

Samedi 2 et dimanche 3 décembre :

Une 2^{ème} édition qui tombe parfaitement bien avec le lancement des festivités de Noël et sa course aux cadeaux. Près de 35 auteurs sont venus dédicacer leurs livres et échanger avec les visiteurs.





LE PARI RÉUSSI DE RESTAURER LES HABITATS AQUATIQUES DE LA RISLE

Le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle est intervenu sur les bords de Risle, à la friche Siret-Delaporte. Il n'est pas venu seul. Les techniciens étaient accompagnés de Bella, une jument de trait breton empruntée aux Coul'Eure du Cheval, pour une mission très particulière : le déconcrétionnement du bras de la rivière. Le déconcrétionnement ? Concrètement, le déconcrétionnement permet de redonner leurs habitats à la faune aquatique, poissons et autre microfaune benthique (organismes invertébrés qui peuplent le milieu) en labourant le fond de la rivière et en cassant les concrétions de calcaire accumulées au fil du temps.



Ces amas de cailloux, graviers et pierres, amplifiés par l'action de cyanobactéries et l'apport humain de nutriments dans la rivière (nitrates, phosphore), dégradent les conditions naturelles du milieu en créant un véritable plancher au fond du lit affectant la qualité des habitats aquatiques (zones d'alimentation, de refuge et de reproduction). Ce concrétionnement est très marqué à partir de la confluence avec la Charentonne.

Grâce à la traction à cheval et à une machine spécifique dotée de longues dents robustes et de roues, l'opération menée par le Syndicat permet de gratter, de casser ce plancher calcaire et de rendre accessible le précieux substrat naturel au fond du lit. Au passage, le Syndicat en a profité pour nettoyer cette portion de rivière, la débarrassant des pneus, ferrailles, plastiques et autres morceaux de verre qui y ont été jetés... L'opportunité pour les truites, saumons, lamproies ou chabots et macro-invertébrés de retrouver un espace confortable et adapté à leur mode de vie.

En cinq ans, ces opérations de déconcrétionnement ont permis de restaurer quelque 7 000 mètres carrés de surface sur le territoire géré par le Syndicat qui ont été rapidement recolonisés par la faune aquatique, notamment par les 648 truites de mer comptabilisées à la station de vidéo-comptage de La Madeleine à Pont-Audemer en 2023. Une satisfaction pour les techniciens du Syndicat qui ne ménagent pas leurs efforts pour redonner à la Risle ses caractéristiques naturelles de rivière vivante. *Article rédigé par Thomas Dupuis, technicien rivière du SMBVR.*



ET LE PRIX DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS REVIENT À...



Confirmation des 3 fleurs et nouvelle récompense pour ce palmarès 2023 des Villes et Villages fleuris du Département de l'Eure. Et cette fois, ce sont les habitants de Brionne qui sont à l'honneur avec le prix de la participation des habitants. Une belle récompense en lien avec l'implication des brionnais sur le fleurissement de leur maison ou leurs belles idées au Land'art.

DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT SANITAIRE DES ARBRES DE LA COMMUNE

La ville de Brionne a missionné l'ONF Vegetis pour réaliser un diagnostic du patrimoine arboré situé sur 5 sites différents de la commune afin de :

- Evaluer l'état sanitaire des arbres et établir un diagnostic intégrant la réversibilité éventuelle du processus de dégradation,
- Préconiser des interventions maintenant la sécurité des biens et des personnes fréquentant ces lieux tout en prenant en compte les exigences biologiques essentielles,
- Proposer des conseils de gestion dans le sens de la préservation de l'arbre et vers l'amélioration des conditions de croissance en cohérence avec le contexte de vie.

Cet inventaire compte 116 arbres situés dans le parc de la mairie, dans le jardin de Lorraine, sur la promenade la Risle, au Donjon et dans le parc de la maison de Campigny.

34 essences recensées : Peuplier noir d'Italie (14%), Frêne commun (13%), Aulne glutineux (9%), Chêne pédonculé (8%), Erable champêtre (7%), Tilleul à petites feuilles (5%), Erable sycomore (4%)...

Ce diagnostic va permettre d'établir un plan d'actions permettant d'adapter les pratiques d'entretien aux nouvelles contraintes climatiques et également de préserver et valoriser le patrimoine existant.

A noter 94% des arbres sont au stade de développement adulte.

En terme de sécurité, il ressort qu'aucun arbre ne présente de danger élevé ou majeur à exposition permanente, mais 4 représentent un danger élevé ou majeur à exposition longue. C'est pourquoi, la ville a missionné l'abattage de 3 peupliers immédiatement afin de lever le risque et a engagé des travaux d'élagage et d'abattage sur plusieurs axes routiers.



● Abattage d'un peuplier mort au monument aux morts et à l'école maternelle

DÉVIATION DE BRIONNE : ELAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DEVENUS DANGEREUX POUR LA CIRCULATION

En ce début décembre, des abattages de peupliers sont réalisés le long de la déviation de Brionne, proches du chemin du cimetière. Cet abattage devenu nécessaire pour éviter toute chute d'arbres sur les maisons riveraines ou pour la circulation routière fréquentant la R438, est réalisé par une entreprise spécialisée. Ce travail est réalisé par un engin qui coupe, tronçonne l'arbre pour ensuite le déposer dans un camion qui le transporte jusqu'à la scierie.

De même, fin janvier 2024, les services techniques municipaux, interviendront pour élaguer les arbres longeant la remontée de la route de Rouen située après le rond-point de la Lune, arbres qui gênent le passage des véhicules type convois exceptionnels. Une déviation en voie unique sera mise en place par les services de l'Agence Routière du Département de l'Eure le temps des travaux.



LA VÉGÉTALISATION ARRIVE À SON TERME AU CIMETIÈRE

En 2024, nous entamons la dernière phase de végétalisation de notre cimetière. La première partie, engazonnée en 2021, se porte à merveille. Le gazon a solidement pris racine et prospère, évinçant efficacement les mauvaises herbes pour devenir la plante dominante. La phase de 2022 commence à s'installer, bien qu'elle doive encore rivaliser avec d'autres plantes. Pour cette année, la troisième étape impliquant le retrait des cailloux, situés dans la partie la plus haute du cimetière, s'est déroulée à la fin de l'été, avec l'aide de deux saisonniers. Le semis de gazon a suivi en octobre. La quatrième et dernière phase consiste en la végétalisation des nouvelles sépultures, une zone particulièrement rocailleuse nécessitant une attention encore plus soutenue pour le retrait des cailloux. En septembre, nous avons accueilli un nouvel ossuaire, enterré, ainsi qu'un nouveau colombarium. Grâce à l'ajout de cet ossuaire et pour anticiper toute pénurie d'espace, la municipalité a entrepris une action de relevage des tombes. Cette procédure, extrêmement longue (sur deux ans) et réglementée, a débuté à la rentrée par une mise à jour du règlement du cimetière.



L'article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales indique, qu'à défaut du paiement de la nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement.



LES CHIENS OUI ! LES CROTTES NON ! L'APPEL À LA RESPONSABILITÉ CANINE

Dans l'intérêt de la santé publique, il est strictement interdit de laisser les déjections canines sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux réservées aux enfants. Nous vous demandons d'être très attentifs à ce point. Ainsi, la municipalité a mis en place des distributeurs de sacs en plastique spécialement conçus pour le ramassage des déjections. Malheureusement, ces sacs disparaissent rapidement après avoir été réapprovisionnés, probablement utilisés à d'autres fins. Nous vous prions de songer aux autres et de ne les utiliser que pour les besoins de vos chiens.

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe » (Article R632-1 du Code Pénal).



COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Le dernier vendredi de chaque mois, sous réserve d'une inscription préalable auprès de la mairie, les équipes des services techniques de la ville se mobilisent pour collecter vos articles encombrants. Ce service est conçu pour rassembler les encombrants de dix adresses différentes chaque mois, avec le soutien de deux véhicules de ramassage. Cependant, il est regrettable de constater que nos agents rencontrent fréquemment des dépôts sauvages qui n'ont pas été signalés au préalable. De plus, il arrive que les quantités déposées excèdent largement celles qui ont été déclarées, en raison de contributions non autorisées de la part de voisins ou d'autres individus. Nous vous prions de bien vouloir respecter le travail de nos agents en suivant ces consignes.



UN ATELIER DE COUTURE À LA MÉDIATHÈQUE DE BRIONNE

Déjà plus d'une dizaine de personnes se retrouvent régulièrement, à raison d'un après-midi toutes les deux semaines pour pratiquer ensemble la couture et échanger bons conseils et savoir-faire autour de cette occupation agréable, créative et utile. "Nous envisagions depuis longtemps de créer cet atelier car beaucoup de personnes se montraient intéressés par ce projet mais nous avons la difficulté de trouver un lieu adéquat. Quand la médiathèque nous a proposé de mettre en place cette activité dans ses locaux nous avons sauté sur l'occasion " explique Janine Lerouvillos, adjointe à la culture. Plusieurs participantes aimeraient également customiser des vêtements existants ce qui permettrait de redonner vie à d'anciens habits. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir y

participer. Si elles ont une machine, elles peuvent l'apporter. Pour tout renseignement, il faut prendre contact avec la médiathèque, soit à l'accueil soit en téléphonant **au 02 32 47 65 40**

JOURNÉE AVEC LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

La ville de Brionne, sous l'égide de l'association « Brionne Carrefour d'Histoire », a eu l'honneur d'accueillir la plus ancienne société savante de l'Eure, à savoir, la société libre d'agriculture, arts, sciences et belles lettres de l'Eure (plus connue aujourd'hui sous le nom de Société libre de l'Eure). Cette société, reconnue d'utilité publique par Louis Philippe en 1832, est composée d'érudits qui partagent l'amour de l'Histoire, éditent la revue « connaissance de l'Eure », et organisent sorties culturelles et conférences. Malgré le temps incertain, la vice-présidente, Christine Fessard et une vingtaine de membres de cette société ont découvert le patrimoine Brionnais. Philippe Lefèvre et Jacques Dupire ont commenté la visite de l'église, du vieux donjon et de l'ancienne justice de paix. L'après-midi,

Pierre Wech, responsable départemental des missions archéologiques conférençait sur les découvertes à Brionne du quartier des tanneurs dans l'antiquité. Une heureuse journée culturelle !!!!!



UN PIANO À LA MÉDIATHÈQUE

Un piano a été mis à la disposition des visiteurs et ceci grâce à la générosité d'un donateur. Pierre Henri Gergonne, nouveau retraité auparavant journaliste sur la chaîne Public Sénat, qui s'est installé récemment dans un village environnant de l'agglomération et a proposé de nous en faire don. Grand merci à lui ! Tous les musiciens, débutants ou confirmés, qui ont envie de s'exercer en public sont les bienvenus et savent maintenant qu'ils pourront tester leurs talents à la médiathèque de Brionne devant un auditoire bienveillant et attentif.



APPEL AUX HABITANTS

En 2024, la Normandie commémorera et célébrera le 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Brionne, libérée par la 1^{ère} armée canadienne, organisera des événements festifs et commémoratifs du 6 juin 2024 au 1^{er} septembre 2024, avec les habitants, les associations, les écoles, la médiathèque, le Repère. Si vous avez des écrits, des documents, des objets, des vêtements de cette époque que vous accepteriez de nous confier, **téléphonez à Janine Lerouvillos au 06 25 73 60 41**

LE DOUBLEMENT DU NOMBRE D'ARRÊT EN GARE DE BRIONNE, C'EST MAINTENANT

La proposition argumentée pour augmenter le nombre d'arrêts en gare de Brionne formulée par Brionne-Eco-mobilités, relayé et portée par la ville de Brionne, a porté ses fruits ! La Région Normandie et la SNCF ont décidé, du fait de l'attractivité de la commune, que tous les trains de la ligne ferroviaire Caen-Rouen s'arrêteront à Brionne. Cette desserte de Brionne connaît désormais une amélioration sans précédent, puisque le nombre de trains s'arrêtant à Brionne passe, en semaine, de 8 par jour (4 dans chaque sens) à 20 (10 dans chaque sens) soit une augmentation de 150% !

Autre bonne nouvelle, un nouvel arrêt de la ligne de car Evreux-Brionne-Pont-Audemer va être créé par la Région à la gare, facilitant là aussi les correspondances et l'intermodalité.

BILAN DE CETTE PREMIÈRE JOURNÉE HISTORIQUE

Depuis sa création en 1865, jamais la gare de Brionne n'avait vu autant de train s'arrêter dans la commune. Cette journée du lundi 11 décembre 2023 est une date importante pour Brionne, ses habitants et tous les utilisateurs de la ligne Caen-Rouen aller-retour. Une journée dont se souviendra le premier passager officiel qui était loin de se douter de l'accueil qui allait lui être réservé à sa sortie du train de 8h54 ! Camille Poussin est lycéen au lycée Boismard. Chaque matin, il se lève à 5h pour être à l'heure à ses cours. Aujourd'hui, les nouveaux aménagements d'horaires lui permettent de dormir deux heures de plus !

Une cérémonie joyeuse au son de la trompette d'Augustin, un élève de l'école de musique de Brionne, et en présence de nombreux élus et de Baptiste Paie, directeur de l'axe Nord de la SNCF qui ont entonné pour l'occasion « Et j'entends siffler le train » de Richard Anthony.

Quelques chiffres après une journée

- 19 trains sont arrivés à l'heure sur 20
- 147 voyageurs sont montés ou descendus du train contre une moyenne de 69 en 2022

Le doublement de la fréquentation de la gare de Brionne dès 2024 est donc à portée de main. L'association n'est pas prête à relâcher leurs efforts !



Le lycéen a reçu des mains de Xavier Braud, Président de l'association Brionne Eco-mobilités, de Marie-Christine Zerkaoui, Vice-Présidente mais également Janine Lerouvillois, 1^{ère} adjointe, un pass TER pour deux, un beau bouquet de fleurs que le jeune homme s'est dit ravi d'offrir à sa mère, et un ballotin de chocolat qu'il va partager avec ses camarades.



RAPPEL

POINT DE VENTE : BILLET DE TRAIN AU PETIT-PONT

Les brionnais et les habitants des communes environnantes bénéficient d'un service humanisé de vente des billets de train au café-brasserie du Petit-Pont 38 rue du Maréchal Foch à Brionne.



À partir du 10 décembre 2023

Départ de BRIONNE direction ELBEUF et ROUEN



Lundi au vendredi (sauf férié)											
Départ	CAEN	5h55	7h12	8h05	10h12	12h08	14h10	16h08	17h04	19h16	20h16
Arrivée	BERNAY	6h40	7h59	8h53	10h57	12h54	14h57	16h55	17h50	20h01	20h41
Arrivée/Départ	BRIONNE	6h55	8h14	9h07	11h11	13h08	15h11	17h09	18h04	20h16	20h56
Arrivée	ROUEN	7h35	8h55	9h52	11h51	13h55	15h54	17h52	18h44	20h56	21h25

Samedi (sauf férié)							
Départ	CAEN	7h12	10h21	12h22	17h10	18h08	18h58
Arrivée	BERNAY	7h57	11h05	13h07	17h55	18h53	18h47
Arrivée/Départ	BRIONNE	8h11	11h20	13h22	18h10	19h07	19h58
Arrivée	ROUEN	8h52	12h00	14h02	18h51	19h47	20h39

Dimanche et jour férié							
Départ	CAEN	10h21	12h22	16h33	17h10	18h31	19h40
Arrivée	BERNAY	11h05	13h07	17h20	17h55	19h17	20h27
Arrivée/Départ	BRIONNE	11h20	13h22	17h34	18h10	19h32	20h41
Arrivée	ROUEN	12h00	14h02	18h14	18h51	20h14	21h25



Ne pas jeter sur la voie publique



Nouvelles dessertes à Brionne !

Horaires diffusés par l'association Brionne Eco-Mobilités
Promouvoir l'usage des transports publics et la défense des usagers

À DÉCOUPER



Départ de BRIONNE direction BERNAY, LISIEUX et CAEN



Lundi au vendredi (sauf férié)											
Départ	ROUEN	5h59	7h04	8h09	10h02	12h02	14h01	16h05	17h04	18h05	19h05
Arrivée/Départ	BRIONNE	6h38	7h43	8h51	10h45	12h44	14h41	16h48	17h45	18h46	19h47
Arrivée	BERNAY	6h53	7h58	9h06	11h00	12h59	15h06	17h03	18h00	19h01	20h02
Arrivée	CAEN	7h39	8h43	9h53	11h46	13h48	15h43	17h48	18h47	19h48	20h48

Samedi (sauf férié)							
Départ	ROUEN	7h04	10h02	12h14	17h00	18h32	18h59
Arrivée/Départ	BRIONNE	7h43	10h45	12h53	17h39	19h13	19h39
Arrivée	BERNAY	7h58	11h00	13h08	17h54	19h28	19h54
Arrivée	CAEN	8h43	11h46	13h54	18h40	20h16	20h41

Dimanche et jour férié							
Départ	ROUEN	10h02	12h14	16h29	17h00	18h32	18h59
Arrivée/Départ	BRIONNE	10h45	12h53	17h09	17h39	19h13	19h39
Arrivée	BERNAY	11h00	13h08	17h24	17h54	19h28	19h54
Arrivée	CAEN	11h46	13h54	18h12	18h40	20h16	20h41

CORRESPONDANCES AMELIOREES :

(jusqu'à présent très limitées)

- Vers Paris, à Serquigny, Bernay ou Rouen.
- Vers Rennes à Caen.
- Vers Cherbourg à Caen.
- Vers Deauville et Cabourg à Lisieux.
- Vers Le Mans (hub TGV) à Mézidon.
- Vers le Havre à Rouen.
- Vers Dieppe à Rouen.
- Vers Lille à Rouen

Nouvelles dessertes à Brionne !





OUVERTURE DE CLASSE À PERGAUD

Bonne nouvelle pour l'école élémentaire !

Une ouverture de classe a été actée quelques jours après la rentrée des classes de septembre.

L'annonce de la fermeture de 2 classes (1 sur chaque école) en janvier 2023 avait mobilisé élus, parents d'élèves et corps enseignant. Des échanges avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale ont permis de réévaluer la situation sur Pergaud à la rentrée. Un important travail a été réalisé dès les premiers jours de septembre entre la directrice, Nathalie Jajolet et la Direction Générale de la ville de Brionne. Les effectifs de rentrée étaient en effet nettement supérieurs à ceux de l'année précédente.

Cette ouverture est une double satisfaction :

- Pour les élèves qui effectuent leur apprentissage quotidien dans de meilleures conditions
- Pour les équipes enseignantes pour lesquelles il aurait été plus difficile de mener des projets pédagogiques de qualité avec des effectifs supérieurs

L'effectif moyen par classe à Pergaud est aujourd'hui de 23.2 (comme pour l'école Brassens qui n'a pas connu de réévaluation des services académiques à la rentrée)



● M. le Maire devant l'inspection d'Académie à Evreux



● Nouvelle classe quelques jours après la rentrée

LANCEMENT DES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE PERGAUD



La ville de Brionne a décidé d'engager des travaux d'isolation du bâtiment « classes » de l'école Louis Pergaud afin d'améliorer la performance thermique en s'inscrivant dans une trajectoire de transition énergétique et environnementale.

Ainsi, après avoir réalisé un diagnostic de performance énergétique visant à préciser les travaux en fonction des déperditions énergétiques, et après avoir obtenu des subventions auprès de l'État et du conseil départemental de l'Eure, la ville a lancé une consultation auprès des entreprises cet été.

Les travaux visent à réaliser l'isolation des murs par l'extérieur avec l'installation d'un échafaudage tout autour du bâtiment, tout en maintenant l'ensemble des ouvertures par les portes. L'entreprise MORIN réalisera ces travaux.

Une réunion d'information préalable a été organisée par Marion POULAIN, Adjointe au Maire enfance jeunesse avec l'ensemble des

enseignants et les parents élus au conseil d'école le jeudi 30 novembre dernier qui a été suivi d'un courrier adressé à tous les parents.

Les travaux ont commencé le lundi 4 décembre 2023, pour une durée de 14 semaines environ.

COMPÉTENCE ENFANCE JEUNESSE

L'Intercom Bernay Terres de Normandie devrait bientôt transférer la compétence Enfance Jeunesse à l'échelle des communes. Pour Brionne, rien ne va changer. La Ville a toujours eu à cœur d'assurer un service de proximité permettant d'être réactif et exerce donc déjà cette compétence. Crèche, périscolaire, centre de loisirs resteront sous l'administration de la Ville. Dans le cadre de ce transfert de compétence, des coopérations avec les communes voisines sont possibles, il est important de pouvoir avancer ensemble.

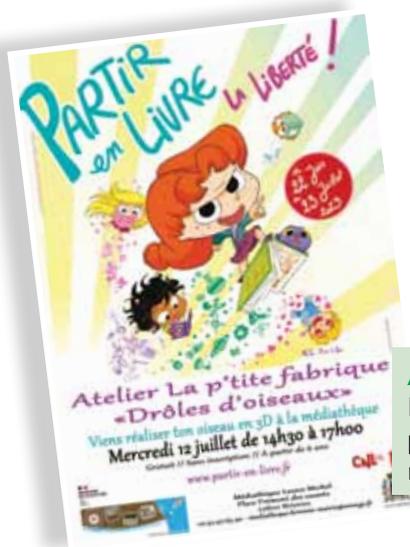
ET AU CENTRE DE LOISIRS, IL SE PASSE QUOI ?

BILAN ESTIVAL

Note ensoleillée et petit retour en arrière pour faire le bilan des activités menées cet été. Une quarantaine d'enfants par mois ont pu être accueillis cet été au centre de loisirs. La liste des activités proposées serait longue à énumérer. Parmi elles on y retrouve 2 campings d'une semaine dont un dans un centre équestre, sortie Cerza, Bocasse, Mer, Accrobranche, stage de pêche, Château de Crèvecœur, Jungle Kid...

CHALLENGE SPORT

Dans le cadre d'un appel à projet, les jeunes ont participé tout l'été au Challenge Sport proposé par la direction régionale Académique Jeunesse Engagement et Sport. Suite à la production d'une vidéo les mettant en scène en pleine activité, ils ont été récompensés de matériel sportif le 11 octobre dernier à Pont-Audemer. Merci aux associations qui ont œuvré aux côtés des enfants !



ATELIER CRÉATIF

La participation à l'atelier créatif « Drôles d'oiseaux » proposé par la médiathèque a permis aux enfants de recevoir un chèque livre d'une valeur de 10 euros.

VACANCES AUTOMNE

Une quarantaine d'enfants ont pu fêter Halloween au centre de loisirs. Les monstres ont déambulé dans les rues de Brionne à la recherche de bonbons auprès des commerçants.





TRAVAUX DE RÉNOVATION DES RUES DE CAMPIGNY ET IMPASSE FRUCHARD : C'EST BIENTÔT TERMINÉ !

Lancée depuis début septembre, la 2^{ème} phase de travaux de rénovation des rues de Campigny et Impasse Fruchard se terminera au 15 décembre. C'est déjà le cas pour l'impasse Fruchard où il ne reste que les revêtements des stationnements à traiter en bitume gravillonné. Pour la rue de Campigny après le décapage de l'ancien fond de forme, la pose des enrobés neufs s'est terminée le 6 décembre. Les zones de stationnements situées entre les deux voies sont réalisées et les apports de terre végétale vont être mis en œuvre pour réaliser la zone de fraîcheur, laquelle sera arborée et aménagée par les services techniques de la ville.



L'OPÉRATION EST LAURÉATE DU TROPHÉE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

La FRTP Normandie, en partenariat avec l'Association des Maires de l'Eure, organise les Trophées de l'Investissement local. Ce trophée vise à récompenser les communes qui investissent pour leur patrimoine et le bien-être de leurs concitoyens. Les projets récompensés entrent dans les catégories suivantes :

- La valorisation des espaces : aménagement de places, accès PMR, éclairage public, panneaux de signalisation...
- Le respect de l'environnement : nouvelles mobilités, protection des territoires et biodiversité, ...
- La sécurité des concitoyens : aménagement et entretien des routes, déviations, giratoires, ...
- Le renouvellement des réseaux : stations d'épuration, château d'eau, fibre optique...
- L'utilisation de nouvelles technologies : éclairage public intelligent, technologie LED, ...
- L'accès à de nouveaux usages : aires de covoiturage, voies vertes, voies piétonnes...

Le mercredi 6 décembre dernier, dans l'Eure, les communes de Val de Rueil, Pont-Audemer, Louviers, Valailles et Brionne ont été récompensées pour leur projet d'aménagement.

Ainsi, la réhabilitation de la rue de Campigny et de l'impasse Fruchard a été saluée pour la qualité de son aménagement.



LES TRAVAUX EN RÉGIE RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX :

STADE MUNICIPAL : UNE NOUVELLE CLÔTURE !

L'ancienne clôture du stade municipal, longeant la rue Nogrette, de type rondins de bois, avait été dégradée, suite à des stationnements illicites, notamment de Poids Lourds. Décision a été prise de son remplacement à neuf par une clôture de type panneau métallique et l'enlèvement à l'arrière de la haie de thuyas, qui pour la plupart étaient en fin de vie. Ces travaux viennent d'être réalisés par les Services Techniques municipaux. Les souches de thuyas seront enlevées au printemps, pour ensuite faire un apport de terre végétale et semis de gazon.



CAMPING MUNICIPAL DE BRIONNE : CHANGEMENT D'ÈRE ET TRAVAUX DE CLÔTURE

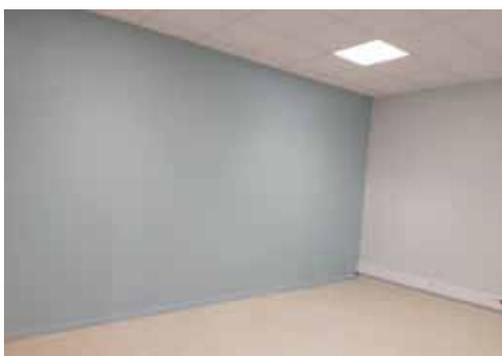
Depuis la fin du printemps, la gestion du camping municipal a été confiée à un professionnel spécialiste du secteur, désireux d'exploiter le site : David Lebrun gère déjà avec succès depuis 2012 le camping Saint-Nicolas au Bec-Hellouin. Une convention de bail avec sa société est signée pour deux saisons. En faisant appel à un expert, la Ville de Brionne veut développer une offre plus attractive pour ce camping (voir p.19). Pour garantir le bon fonctionnement du camping, les Services Techniques ont installé une clôture neuve afin de l'isoler du stade municipal et ont rénové les clôtures existantes.



ECOLE PERGAUD : NOUVEAUX TRAVAUX DE PEINTURE

Dans le cadre du plan pluriannuel de travaux d'entretien des bâtiments, les services techniques ont réalisé cet été un chantier de remise en peinture du couloir de l'étage du bâtiment principal, lequel reçoit l'ensemble des classes. Les teintes ont été choisies par la Directrice de l'école et les enseignants.

De plus le programme d'isolation thermique couplé avec la modification du dispositif de chauffage (mise en œuvre d'une pompe à chaleur) va débuter en ce mois de décembre pour durer 10 semaines.



AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENT DU BUREAU DU PSYCHOLOGUE À L'ÉCOLE PERGAUD

Un local complet a été créé dans l'ancienne salle informatique pour le psychologue de l'école Pergaud d'un côté et de l'autre pour le stockage des jeux de cours. En effet, aujourd'hui l'informatique est un outil utilisé au quotidien dans les enseignements avec un équipement rénové puisque 5 classes sont équipées de tableau numérique interactif. Ainsi, ce nouveau local dédié au psychologue scolaire sera plus confortable et moins énergivore que les anciens locaux. Le revêtement des murs, la peinture et l'éclairage ont été entièrement repris.



LE CCAS SOUCIEUX DU BIEN-VIVRE DES SENIORS

Elles sont nombreuses les actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale à destination des personnes âgées chères au cœur de la Ville de Brionne. Ainsi, tous les ans, il y a des rendez-vous à ne pas manquer, tels que le banquet des seniors qui a lieu traditionnellement à la mi-novembre et est offert aux personnes de plus de 65 ans.

Celui de cette année fut un grand succès. Plumes, paillettes et chansons entraînantes ont ravi les 222 convives et plus particulièrement Blanche Bouvier (97 ans) et Bernard Fosset (93 ans), les doyens du jour.



Il y a aussi une sortie pour les aînés qui a eu lieu cette année au printemps à Giverny, mais aussi le bon de printemps ou encore, plus d'actualité, le colis de Noël offert par la Ville aux personnes non-imposables avant abattement et qui a été distribué mi-décembre.

Mais on peut citer également des aides plus spécifiques comme la téléassistance qui permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elle et favoriser ainsi leur maintien à domicile. Le CCAS de Brionne conventionne avec la « Présence verte » en la matière et peut participer à hauteur de 9,15 € en déduction de l'abonnement mensuel.

L'ADMR de Brionne propose également la télé-alarme et toute aide permettant le maintien à domicile (permanence à l'espace Taurin chaque 4ème jeudi du mois de 13h30 à 16h30)

En matière de transport, une navette de mini-bus gratuite est organisée pour les plus de 60 ans dans les différents quartiers de Brionne. **Sur inscription au 02 32 47 32 20.**

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées), domiciliées sur la commune de Brionne, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels (épidémies, canicule, grands froids...). Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en complétant la fiche de renseignement disponible auprès du CCAS, elle peut vous être adressée sur demande par un simple appel téléphonique au C.C.A.S : 02 32 47 32 26



MA COMMUNE, MA SANTÉ

La commune de Brionne, soucieuse du pouvoir d'achat des Brionnais et de leur protection a développé une convention avec l'association ACTIOM qui propose aux habitants qui le souhaitent le dispositif « ma commune, ma santé ». Celui-ci permet d'être conseillé et guidé vers une solution mutualiste adaptée à chaque personne et famille, en fonction des besoins de chacun. Payer moins pour mieux protéger les siens et soi-même, c'est possible.

**Des permanences sont organisées, tous les jeudis de 13 h 30 à 18 h
sur rendez-vous auprès de François Collas au 06 83 06 41 77**

Pascal MADELAINÉ,
Adjoint au Maire en charge
des sports et de la base de Loisirs.



**LE CYCLO-CROSS A
PRIS UNE DIMENSION
INTERNATIONALE**

RETOUR EN IMAGES

Le dernier week-end d'octobre fut LE week-end des aficionados de la discipline. Cette deuxième édition en hommage à Anthony Revel disparu il y a deux ans et organisée par son frère Jean-François a offert aux nombreux visiteurs un spectacle particulièrement réussi. L'année dernière, cette épreuve servait de cadre au championnat régional. Cette année, cette course a pris de l'envergure en devenant internationale en accueillant une épreuve de l'Union cycliste internationale et présentée par le speaker du tour de France Damien Martin, le samedi 28 octobre. Autre nouveauté lors de cette deuxième édition. Dimanche, place à la « Pink Race », course ouverte à tous dont les bénéfices sont allés à l'association Ruban Rose qui lutte contre le cancer du sein.

Une preuve supplémentaire que sport et solidarité font bon ménage !



OLD-INUIT-DOGS

Rassemblement annuel et international des passionnés des old Inuit Dogs. Cette race de chiens croisés avec les loups attire toujours autant les passionnés, tant professionnels qu'amateurs à la base de loisirs. L'objectif de fixer le gène de cette race est ainsi en passe de réussir grâce au travail acharné des éleveurs au nombre de cinq en Europe dont seulement deux en France.

CHRISTIANE FLEURS ROUVRE À TEMPS POUR LES FÊTES

Il avait brûlé le 23 août dernier. Le magasin Christiane Fleurs, de la famille Forcher, a rouvert ses portes dans la semaine du 1^{er} novembre, à temps pour la Toussaint et les fêtes de fin d'année. Un soulagement pour Isabelle, la gérante et l'une des filles de Christiane, « *plus ancienne commerçante de Brionne puisqu'elle a ouvert son premier magasin précisément ici le 30 avril 1967* ». Le choc était de taille. « *Beaucoup de souvenirs sont partis en fumée* ». Fort heureusement, « *les pompiers ont sauvé la structure* » ; le réinvestissement des lieux s'est donc concrétisé par des travaux d'électricité, de peinture, de vitrage, de réaménagement mobilier. Le magasin de cadeaux attenant, également propriété de la famille Forcher et atteint par les flammes, a également été repeint par la même occasion.



Christiane Fleurs : 23, rue Saint-Denis.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h.
Tél. : 09 66 92 41 52 ●



Baratte : 14, rue du Maréchal Foch.
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi au 10h à 12h30 et de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h, le dimanche de 9h30 à 12h30.
Tél. : 02 32 44 90 15 ●

BARATTE S'IMPLANTE DURABLEMENT EN CENTRE-VILLE

Ils avaient déjà investi la rue commerçante presque par hasard. En décembre dernier, lors d'un marché particulièrement frisquet, la P'tite Boulangerie avait hébergé Thomas et Sandrine Genet de l'entreprise Baratte Horticulture dans son annexe, en attendant leurs futurs travaux d'extension. Une belle idée qui a perduré jusqu'à la rentrée, « *grâce à la demande des clients* ». Des amateurs de compositions florales et de fleurs coupées qui ont encouragé les horticulteurs à revisiter ce projet et à s'installer durablement rue Foch, en complément des serres rue Guy de Maupassant et de l'étal de maraîchage et de plantations pour le jardin du dimanche matin. « *Cette opportunité nous a poussés à regarder les locaux qui se libéraient* » confirme Sandrine. Bingo. Avec le déménagement de Magic Cars, les deux horticulteurs bénéficient désormais d'un large espace agrémenté d'une réserve et, même, d'un coin pour les enfants.

LA PETITE BOULANGERIE EST DEVENUE GRANDE

Ils avaient acheté la boulangerie en juillet 2020 avec, déjà, ce projet d'extension en tête. Manon et Loïc Dellinger ont enfin concrétisé leur rêve après un mois de fermeture et de travaux intenses, en septembre dernier. Le temps de se séparer, en toute cordialité, des horticulteurs Sandrine et Thomas Genet qu'ils hébergeaient depuis décembre 2022. Depuis la réouverture de cet espace doublé (de 16 à 35 m²), l'équipe de la boulangerie-pâtisserie a, elle aussi, grandi. Manon et Loïc se sont entourés de quatre salariés et trois apprentis pour préparer les pains, viennoiseries et autres douceurs qu'ils mettent en valeur dans des vitrines modernes et généreuses. L'occasion aussi de développer les gammes de brioches, de sandwiches, de snacking.

A ne pas manquer dès le 3 janvier : après les dessins des écoliers brionnais l'an passé, la Petite Boulangerie proposera des fèves à l'effigie d'anciennes cartes postales de Brionne dans ses savoureuses galettes des rois.



La Petite Boulangerie : 43, rue du Maréchal Foch.
Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 19h, le samedi de 7h à 13h30 et de 15h à 19h, le dimanche de 7h à 13h.
Tél. : 02 32 45 53 60 ●

CAMPING DE LA VALLÉE :
60 places disponibles 365 jour par an,
7 jours sur 7
et 24 heures sur 24



Depuis le 1^{er} juillet dernier, David Lebrun a repris la gestion du camping de Brionne. Déjà responsable du camping Saint-Nicolas au Bec-Hellouin, auparavant à Sassetot, Lyons-la-Forêt et Breteuil-sur-Iton, l'homme connaît bien son sujet.

Rue Marcel-Nogrette, cet expert en la matière a installé une barrière automatique permettant l'accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 aux campeurs, caravaniers et camping-caristes. La structure leur propose 60 emplacements individuels, dont 40 sont réservés aux vacanciers de passage, 10 dévolus aux résidentiels - un premier mobile-home est arrivé sur place, d'autres devraient suivre - et 10 autres à destination des groupes et colonies.

Bailleur de la municipalité de Brionne, David Lebrun est ravi d'accueillir ici les touristes sans période de fermeture. « Cette ouverture à l'année est une bonne chose, elle profite à tous les visiteurs, qu'ils stationnent une seule journée, en court séjour ou sur une longue durée, et inévitablement aux commerçants locaux ».

Base de loisirs, route médiévale, Sentier d'art (cet été), voie verte, les vacanciers ont ici tout pour satisfaire leur curiosité. D'autant que le Camping de la Vallée leur propose l'accès aux sanitaires toute l'année et un espace snacking, pour l'instant les trois mois d'été.

CAMPING DE LA VALLÉE :
07 69 72 34 37
ou
evasioncampinglocation@orange.fr

POURSUITE DE LA VIDÉOPROTECTION AFIN DE CONTRIBUER À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La ville de Brionne après une première phase de déploiement de 13 caméras en centre-ville a finalisé la seconde tranche avec l'installation de 9 nouvelles caméras aux entrées de ville :

- Au rond-point de la lune
- Côte de Bernay
- Au niveau de la base de loisirs

Le dispositif permet de contribuer à la résolution de nombreuses enquêtes et également à rassurer les habitants.



LE TÉLÉTHON DE RETOUR À BRIONNE

C'est sur l'initiative du club de cyclotourisme brionnais que le Téléthon a fait son grand retour dans la commune. Le club a organisé une course de soixante-dix kilomètres aller-retour en reliant Brionne à Caudebec-lès-Elbeuf. Une course nocturne qui a eu lieu sous un ciel étoilé le 8 décembre dernier.

Cette initiative a permis de récolter 1 025 € de dons au profit du Téléthon.



CRÉATION D'UNE ÉCOLE DES PORTE-DRAPEAUX DE L'EURE

Créée par la Délégation Militaire Départementale de l'Eure avec l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre, et avec le soutien du Conseil Départemental, cette école a pour objet de former de nouveaux porte-drapeaux.

Elle vous permettra de vous inscrire dans cette démarche citoyenne en vous offrant une formation théorique et pratique vous permettant d'assurer dignement ce service lors des cérémonies patriotiques de votre commune ou dans le département.

Si vous avez de 15 à 17 ans, cette formation pourra constituer une Mission d'Intérêt Général du Service National Universel (SNU).

EN PRATIQUE :

- Formation en 3 demi-journées à Evreux ou près de chez vous
- Participation minimum à 4 cérémonies
- 1 activité de cohésion annuelle (cérémonie nationale, voyage, visite...)

Contact : DMD27 au 02 32 31 99 60 ecole-portedrapeau27@orange.fr

Le Repère pour connaître les aides de la ville de Brionne lerepere.mairie-brionne@orange.fr



CHANGEMENT DES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE, PLACE LORRAINE À BRIONNE

Bonne nouvelle, La Poste vous accueille désormais le mercredi après-midi et ferme ses bureaux à 17h30 au lieu de 17h.

Lundi : FERMÉ

Du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

ENSEMBLE POUR BRIONNE

Dans notre pays, les finances communales se sont considérablement dégradées, rendant très difficile, l'équilibre budgétaire. Et pourtant les demandes de nos concitoyens sont grandissantes. La disparition des services publics, place le maire en position d'interlocuteur quasi unique pour les habitants. C'est auprès de lui que leurs craintes, besoins et exigences s'expriment. C'est à lui qu'on demande de faire du commun dans une société qui s'individualise chaque jour un peu plus. La relation des uns avec les autres se dégradant, le maire et les élus locaux sont donc ceux qui demeurent à portée d'engueulade et malheureusement parfois plus. Il est inacceptable que des élus soient victimes d'attaques, de menaces et de violence. Oui, tout doit être fait pour les protéger, mais il faut surtout relégitimer les maires et les élus locaux en leur redonnant de la capacité à agir. Redonner cette capacité, c'est redonner des moyens financiers aux collectivités, mais aussi réimplanter les services publics et préserver ceux qui existent encore. C'est une exigence que nous, élus de la majorité municipale de Brionne, portons pour continuer de faire avancer notre ville et répondre aux besoins des Brionnais.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Les élus de la majorité *Continuons Ensemble pour Brionne*

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

En cette fin d'année 2023 marquée par les hausses des prix, nous restons vigilants et notamment en ce qui concerne les comptes de notre chère cité risloise.

Un fait a retenu particulièrement notre attention : l'endettement de notre commune.

En effet, nous ne connaissons pas la capacité réelle d'investissement, témoin clé de la situation financière de notre commune. Nous craignons une détérioration de la dette brionnaise qui je vous le rappelle pèse sur les épaules des contribuables brionnais.

En voici un aperçu :

- Nouvel emprunt afin de rembourser l'emprunt principal du lotissement des Hauts de Callouet où les ventes ne progressent pas.
- Erreur de 157 392 euros concernant l'apport des impôts locaux (donc à enlever des recettes)
- Une aide de l'état à hauteur de 223 018 euros qui concerne les communes en difficultés financières.

On ne peut blâmer la hausse des coûts de l'énergie qu'un budget maîtrisé aurait anticipé en amont.

Nous demandons à la majorité de bien vouloir nous faire connaître l'état financier réel de notre commune?

Nous remercions tous les acteurs de la vie locale qui font vivre notre belle ville.

Joyeuses fêtes à tous.

Agir autrement pour Brionne.

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Lotissement communal de la Côte-Rouge

Besoin de renseignements ?

Contactez la
mairie de Brionne

Rue de la Soie
BP 110 - 27800 Brionne

☎ 02 32 47 32 20

✉ secretariat.mairie-brionne@orange.fr

Accéder à la propriété
dans un
ENVIRONNEMENT
PRÉSERVÉ



Prix de vente
de
31 820 €
à
42 819 €

Superficie
des lots
de
535 à 896 m²



Jeudi
8 février 2024
à 19 h 30
Salle des fêtes de Brionne
Ouverture des portes à 19h

Vente des places en mairie :
8€/Adulte - 5€/Jeune de 6 à 16 ans
Gratuit -6 ans

Le Livre de la jungle

OPÉRA
DE ROUEN
NORMANDIE

23 24

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr

www.ville-brionne.fr

